

Entretien hivernal

Les niveaux de service en hiver offrent des lignes directrices permettant aux usagers des routes de savoir à quoi s'attendre dans la plupart des circonstances.

Le programme d'entretien hivernal du ministère de la Voirie et de l'Infrastructure comporte deux activités principales en matière d'entretien hivernal, là où un niveau de service est défini :

1. Déneigement
2. Déglçage

Les routes de la province sont déneigées et déglçées par ordre de priorité selon le classement des routes et les débits de circulation (débit journalier moyen annuel — DJMA).

Le Ministère procède aux activités en ordre de priorité :

Niveau 1 — La priorité maximale est accordée aux routes et chemins interprovinciaux dont le DJMA est supérieur à 1 500 véhicules :

- Exemples de routes de niveau 1 : les routes 1, 7, 10, 11, 16 et 39.
- Le déneigement et le déglçage (ou une évaluation préalable au déglçage) sont effectués dans les six heures suivant la **fin de la tempête**.
- Le déneigement commence dès que pratique ou après une accumulation de 3 cm de neige sur les voies de circulation.

Niveau 2 — Routes dont le DJMA est entre 300 et 1 500 véhicules :

- Le déneigement et le déglçage (ou une évaluation préalable au déglçage) des voies de circulation sont effectués dans les 12 heures qui suivent la **fin de la tempête**.
- Le déneigement commence lorsque les ressources sont accessibles sans compromettre le service sur les routes de niveau 1.

Niveau 3 — Routes dont le DJMA est inférieur à 300 véhicules :

- Le déneigement et le déglçage (ou une évaluation préalable au déglçage) sont effectués dans les 24 heures suivant la **fin de la tempête**.
- Le déneigement commence lorsque les ressources sont accessibles sans compromettre le service sur les routes de niveau 1 et 2.

Ce délai peut être plus long lors de circonstances extrêmes.

Il y a deux opérations importantes de déneigement :

- Conditions de tempête;
- Nettoyage après une tempête.

Le **déneigement après tempête** des accotements, des échangeurs, des parapets de ponts, des intersections, des sites de pesage ainsi que des itinéraires d'autobus scolaires sera effectué après que toutes les routes sont empruntables et que les conditions de tempête sont terminées.

Le **déglçage** est l'application de sable ou de mélanges de produits chimiques déglçants sur la surface empruntable par les véhicules pour accroître la traction et pour faciliter l'élimination de la neige et de la glace.

Le déneigement après tempête et le déglçage suivent les mêmes niveaux de service que ceux présentés plus haut.

Du sable ou des produits chimiques déglçants sont appliqués lorsque les conditions sont appropriées pour aider à enlever ou à prévenir une accumulation de neige ou de glace dans les voies de circulation. Le tableau suivant présente les mesures suggérées et les taux d'application pour différentes conditions.

Température de la chaussée (°C)	Entretien initial	Sel sec (kg/km de chaussée)	Sel préhumidifié (kg/km de chaussée)	Sable	Mesure de suivi
Plus de 0	Surveillance des précipitations et de la température				Inspecter et traiter au besoin
De 0 à -4	Épandage de sel sec et de sel préhumidifié. Déneigement si nécessaire.	70 à 105	63 à 94,5		Épandage de sel sec et de sel préhumidifié à nouveau au besoin.
De -4 à -8	Épandage de sel sec et de sel préhumidifié. Déneigement si nécessaire.	70 à 140	63 à 126		Épandage de sel sec et de sel préhumidifié à nouveau au besoin.
De -8 à -11	Épandage de sel sec et de sel préhumidifié. Déneigement si nécessaire.	105 à 175	94,5 à 157,5		Épandage de sel sec et de sel préhumidifié à nouveau au besoin.
Moins de -11	Épandre des abrasifs			Épandre du sable au besoin.	Appliquer des abrasifs à nouveau au besoin.

Les lignes directrices suivantes énoncent les conditions acceptables des routes après que le déneigement et le déglçage après tempête sont terminés. Les conditions hivernales peuvent avoir une incidence sur l'efficacité du nettoyage de la neige ou du contrôle de la glace.

Niveaux 1 et 2 — Toutes les voies de circulation seront déblayées afin que la surface soit majoritairement visible. On peut s'attendre à de courtes sections de glace et de neige entre les frayées et sur la ligne médiane de la route.

Niveau 3 — Les voies de circulation peuvent être nettoyées de façon à ce que la surface ait des frayées dégagées intermittentes. Il est acceptable d'avoir de la neige durcie sur les routes à surface de membrane mince et les surfaces en gravier.